



Notaire - Quand trouver un notaire ?

Par **Phedre Eddy**, le **22/01/2018** à **18:36**

Bonjour,

Je souhaite acheter un bien immobilier cette année, et j'aurais voulu savoir à quel moment il faut aller voir un notaire (sachant que je n'en ai pas actuellement et que je veux faire appel à un maître pour la signature du compromis) ? Peux-on trouver un notaire bien avant de faire une offre d'achat ?

Merci d'avance.

Par **beatles**, le **22/01/2018** à **18:43**

Bonsoir

Article 3.1 du règlement national des notaires : *Toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public a le libre choix de son notaire : la clientèle d'un notaire est constituée par les personnes qui, volontairement, requièrent ses conseils, ses avis, ses services ou lui confient l'établissement de leurs conventions*(https://www.notaires.fr/sites/default/files/reglement_national_-_reglement_intercours_-_arrete_du_22_07_2014_-_jo_du_01_08_2014.pdf).

Pages jaunes à la rubrique notaires !

Cdt

Par **janus2fr**, le **22/01/2018** à **20:06**

[citation]Pages jaunes à la rubrique notaires ! [/citation]
Ou mieux, par le bouche à oreille...